



>>> VERT
UN TRAIN DE VIE DURABLE
UN GESTE QUI FAIT DU CHEMIN >>>

Conscientes des grands enjeux et de l'importance de réduire l'impact que nous avons sur l'environnement, les 20 municipalités de la MRC des Laurentides ont unanimement résolu d'unir leurs efforts en vue d'assurer une meilleure gestion des matières résiduelles qui soit plus respectueuse de l'environnement et de la santé des personnes.

La MRC des Laurentides s'est vu confier la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble de son territoire. Elle a donc rédigé son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui est entré en vigueur en août 2004, afin de répondre aux exigences de la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008*. L'objectif national est de valoriser plus de 65% des matières résiduelles qui sont générées annuellement. Pour l'instant la MRC s'attaque aux matières résiduelles résidentielles mais dans un avenir rapproché, elle devra aussi s'occuper des matières résiduelles qui proviennent des secteurs industriel, commercial et institutionnel.

Depuis le 1^{er} juillet 2007, différents changements touchent la collecte des matières résiduelles sur le territoire de la MRC des Laurentides. En consultant ce site Internet, vous serez en mesure d'obtenir les informations pertinentes concernant la collecte des déchets domestiques, de matières recyclables et des gros rebuts selon votre municipalité.

De plus, des informations complémentaires sont aussi disponibles en ce qui concerne les résidus domestiques dangereux tels que les peintures, huiles, batteries, etc. ainsi que les sites de dépôt pour les matériaux secs.

Nous comptons sur votre collaboration afin que chaque geste nous permette de faire encore plus de chemin et ainsi réduire notre impact sur l'environnement.

Ronald Provost
Préfet
MRC des Laurentides